

Assemblée constitutive.

Date : Mardi 21 mars 2017 à 18h30

Lieu : Salle du restaurant scolaire de Perly-Certoux

Présences : Cadau José, Nerfin Tania
Bowman Simone, Chervet Andrée, Dürrenmatt Francis, Hottelier Henri, Juillerat Susanne, Neuhaus Jacques, Rieder-Rapaz Béatrice, Thélin Mireille.

Excusés : Defferrard Marlise

Prochaine séance du comité : Mercredi 29 mars à 17h00 à Perly, Ancienne Chapelle route de Certoux 57 (Club des Aînées et MJPC).

Proposition d'ordre du jour

1. Association des Seniors de Perly-Certoux : présentation du projet de création.
2. Présentation des premières activités.
3. Le statut de membre de l'association.
4. Les statuts de l'association: présentation, lecture et adoption.
5. Présentation et adoption du nom de l'association.
6. Election du comité.
7. Election de l'organe de contrôle des comptes (2 personnes).
8. Détermination du montant de la cotisation.
9. Désignation de la date et du lieu de la prochaine Assemblée Générale.
10. Divers.
11. Mots du/de la Président(e).
12. Intervention des animateurs CAD.
13. Intervention des autorités communales.
14. Verrée.

Compte-rendu

1. Association des Seniors de Perly-Certoux : présentation du projet de création.

- La séance est ouverte par Tania Nerfin à 18h35.
- Pour les personnes du public le désirant, José Cadau distribue l'ordre du jour.
- Tania Nerfin remercie la présence des autorités communales Madame Véronique Preti, Messieurs Fernand Savigny et René Gisiger ainsi que la présence du public.
- Tania et José se présentent et expliquent leur présence en tant que représentants du CAD de l'Hospice Général.
- Tania effectue une description des 15 mois de réflexion qui ont conduit à la création de l'association ainsi que des groupes qui y ont participé : Madame Andrée Chervet pour la collégiale, les autorités communales, les coordinateurs d'activités et le comité provisoire.

2. Présentation des premières activités.

José Cadau mentionne la mise à disposition des « Flyer » d'activités et décrit leur rôle.

Chaque coordinateur présente sommairement son activité et donne quelques informations quant au déroulement de la première activité. Dans l'ordre :

Danse, coordinatrice Susanne Juillerat, le cours est donné tous les jeudis de 14h à 16h, par un intervenant externe à l'école de Perly (la date du 13 avril est annulée en raison de la fermeture de l'école pour les vacances de Pâques. Le premier cours aura lieu le jeudi 27 avril).

Randonnée, coordinatrice Simone Bowman, la randonnée a lieu le 2^{ème} mardi du mois. Une inscription préalable est obligatoire. Le point de rendez-vous est généralement la mairie. Une petite somme de participation pourra être demandée pour défrayer les chauffeurs si un déplacement est nécessaire. Elle attire l'attention sur l'importance d'un bon équipement. La première randonnée a lieu le mardi 11 avril.

Balades ornithologiques, coordinatrice Mireille Thélin, la balade a lieu le 1^{er} mardi du mois. Une inscription préalable est obligatoire. Le point de rendez-vous est généralement la mairie. Une petite somme de participation pourra être demandée pour défrayer les chauffeurs. Elle attire l'attention sur le fait qu'aucune connaissance n'est nécessaire mais qu'en revanche il faut de la patience. La première sortie a lieu le mardi 4 avril.

Plante de la commune, coordinatrice Marlise Defferrard représentée ce soir par Mireille Thélin. La découverte des plantes a lieu le dernier jeudi du mois de 10h à 11h. La première sortie est planifiée le jeudi 27 avril.

Atelier Informatique, coordinatrice Mireille Thélin qui présente l'intervenante extérieure Madame Isabelle Defawes. Cette dernière explique que 4 ateliers sont prévus. Ils se dérouleront tous les vendredis, le premier ayant lieu le 14 avril. Seront traités dans l'ordre les thèmes suivants :

1. Les smartphones
2. Les tablettes
3. Internet sur P.C. tablette & smartphone
4. Les mails sur P.C. tablette & smartphone

Madame Isabelle Defawes attire l'attention sur le fait que ce ne sont pas des cours ex cathedra mais que son objectif est de répondre aux besoins des participants.

Sorties en Car, coordinateur Henri Hottelier. Présentation de la première sortie prévue le 27 avril. Prix de participation tout inclus 50.- qui comprend 2 visites + repas de midi avec 1 bouteille de vin pour trois personnes. Le car s'arrête devant les lieux des visites et le restaurant. Le musée peut poser problème aux personnes souffrant d'un handicap (escaliers, pas d'ascenseur).

Jeux de société, coordinatrice Andrée Chervet. Sous ce label on trouve deux activités. Les jeux à proprement parler (Scrabble) et des sorties en car des aînés.

La première rencontre pour les jeux a lieu à l'Ancienne Chapelle de Perly le jeudi 27 avril après-midi.

Une sortie car pour les aînés est prévue le jeudi 18 mai.

Espace rencontres, coordinatrice Béatrice Rieder-Rapaz. Pas entièrement définies les rencontres auront lieu toutes les deux semaines, le lundi de 10h00 à 12h00. La première rencontre aura lieu le lundi 3 avril chez Béatrice Rieder-Rapaz, 27 chemin du Village à Perly. Les thèmes de discussion ne sont pas définis précisément mais ils auront une orientation culturelle.

Cyclisme, coordinateur Jacques Neuhaus. Sous ce label se cachent deux activités liées à des sorties à vélo qui ont pour objectif de motiver les personnes à se maintenir en forme. Les sorties sont bihebdomadaires.

Les balades ne nécessitent pas d'entraînement particulier mais une bonne condition physique. Déplacement en vélo de ville, VTT et vélo électrique, parcours de 1h à 2h30 sans grosses difficultés. Elles auront lieu les lundis, la première est prévue le 10 avril.

Les cycloportives sont plus exigeantes mais sans esprit de compétition. Il est préférable de rouler régulièrement. Elles se pratiquent en vélo de route (course). Elles auront lieu les mardis, la première est prévue le 25 avril.

Port du casque obligatoire, carte d'identité, ravitaillement personnel, prendre un peu d'argent (SFr et € pour une pause-café).

3. Le statut de membre de l'association.

José Cadau explique le statut de membre à savoir :

- Les membres désirant adhérer à l'association doivent remplir la carte de vote, carte qui sera récoltée à la fin de l'assemblée.
- Les membres seront astreints à une cotisation, dont le montant devra être approuvé par l'assemblée.
- Seuls les futurs adhérents ont droit de vote.
- Le vote a lieu à main levée.

4. Les statuts de l'association: présentation, lecture et adoption.

Tania Nerfin procède à la lecture des statuts de l'association. Lors de cette lecture les points particuliers suivants ont été soulevés.

- a) Tania Nerfin précise que le comité inclut les coordinateurs d'activités
- b) Suite à la demande d'un futur adhérent, Tania précise qu'un membre peut demander la mise en œuvre d'une assemblée extraordinaire mais que cette demande doit être faite par écrit au moins 20 jours avant la tenue de l'assemblée.
- c) Un futur adhérent trouve que 2 mandats de 2 ans au maximum est trop court. Il propose de porter la durée du mandat à 3 ans. Finalement il est décidé de garder la durée du mandat à 2 ans mais d'augmenter le nombre de mandats cumulables à 3. Cette dernière proposition est votée et adoptée.
- d) Monsieur Savigny demande des précisions sur le terme préretraité. Tania Nerfin précise que le critère d'envoi des convocations aux membres de la commune était d'avoir atteint l'âge de 60 ans. Cependant dans certaines situations cet âge peut être abaissé mais la limite inférieure à considérer est 55 ans.

Les statuts sont votés et adoptés. La modification citée au point c sera faite avant leur publication.

5. Présentation et adoption du nom de l'association.

La proposition comme nom d'association « L'Aire des Seniors » est adoptée.

La proposition « ASEPEC (Association des Seniors de Perly Certoux», faite par un futur membre de l'association, est jugée trop technique et refusée.

6. Election du comité.

Les membres du comité sont élus :

- **Président(e)**, Madame Mireille Thélin
- **Vice-Président(e)**, Madame Béatrice Rieder-Rapaz
- **Trésorière**, Simone Bowman. Une future adhérente se propose d'apporter une aide au poste de trésorière.
- **Secrétaire**, une future adhérente se propose de reprendre le poste de secrétaire dans un futur proche, à condition d'être déchargée de la prise de PV. Jacques Neuhaus occupera ce poste jusqu'au changement possible.

7. Election de l'organe de contrôle des comptes (2 personnes).

Les membres de l'organe de contrôle sont élus :

- 1^{er} contrôleur de compte Monsieur Willy Schiess
- 2^{ème} contrôleur de compte Madame Ursula Lauber
- Suppléant Madame Gabrielle Borle-Conradin.

8. Détermination du montant de la cotisation.

En regard de ce qui se pratique pour les autres associations des seniors, le montant des cotisations est fixé à 40.-. Ce montant est voté et accepté.

9. Désignation de la date et du lieu de la prochaine Assemblée Générale.

La date de la prochaine assemblée générale sera communiquée ultérieurement. Mais celle-ci se tiendra dans le courant de l'année prochaine.

10. Divers

Rien à signaler.

11. Mots du/de la Président(e).

Elle accepte le challenge de présidente et remercie Tania Nerfin et José Cadau pour leur aide ainsi que Véronique Preti et Fernand Savigny pour leur précieux soutien.

12. Intervention des animateurs CAD.

Tania Nerfin prend la parole et remercie les autorités communales pour leur aimable collaboration ainsi que les membres du comité provisoire pour le travail accompli.

13. Intervention des autorités communales.

Fernand Savigny prend la parole et remercie Tania Nerfin et José Cadau pour leur investissement dans la création de l'association ainsi que le comité élu.

14. Verrée.

Sauf erreurs ou omissions de ma part, pour l'association, Perly le 21 mars 2017

Neuhaus Jacques

Liste des membres du comité.

Bowman Simone, Chervet Andrée, Dürrenmatt Francis, Hottelier Henri, Juillerat Susanne, Neuhaus Jacques, Rieder-Rapaz Béatrice, Thélin Mireille.